

St-PIAT et ses hameaux

Le Mot du Maire

Ce bulletin paraissant en début d'année, je suis heureux de pouvoir vous présenter les vœux du Conseil Municipal, vous souhaitant à tous une bonne et heureuse année 1991.

Les changements que vous allez constater en feuilletant ce numéro, vous prouvent que nous ne sommes pas insensibles à vos critiques. Je souhaite cependant que sa nouvelle présentation incite le plus grand nombre d'entre vous à le lire.

Parlons un peu des travaux communaux : l'installation électrique de la salle des fêtes vient d'être refaite et Monsieur Hubert a commencé les transformations de la maison Bourgeois qui comprend un garage avec grenier

pour le matériel communal et une salle de réunion-bibliothèque.

D'autres sont à l'étude : parmi les plus urgents : agrandissement de la mairie, démolition du hangar (qui menace de s'écrouler) et installation d'un WC pour les employés de la Poste, ravalement de la façade arrière de la poste et du cabinet médical.

Quant à l'assainissement, le syndicat des eaux de Saint-Piat-Mévoisins pourrait en décider la réalisation ; les deux Conseils Municipaux viennent d'autoriser la modification des statuts qui permettra de lancer une étude technique et financière.

B. VIET

Editorial

"L'Homme est un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant".

Toujours d'actualité depuis Pascal.

"Pensant", certainement.

"Raisonnant", probablement,
mais raisonnable... rien n'est moins sûr.

Dans cette période d'inquiétudes planétaire, où les vieux spectres étaient presque oubliés, on s'interroge sur la sagesse de l'homme. Voyant disparaître la morale élémentaire, le respect de la personne et de ses biens : regardez autour de vous le "vandalisme" de toute nature.

Constatez l'égoïsme de certains ; arriver à faire disparaître le "bénévolat au service de la communauté" pour préserver leur propre intérêt.

Sachant qu'il est plus facile de critiquer que d'agir : que même si vous mentez... il en reste toujours quelque chose !

Alors "oui", l'homme est un drôle d'animal pensant et raisonnant... mais pas raisonnable et le plus faible de la nature.

Post Scriptum C'est avec plaisir que nous vous faisons part de la naissance d'un nouveau confrère :

"L'Heure de la Récré" journal du Regroupement pédagogique de St Piat.

Jacques ALMERAS



Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Au Conseil Municipal

Notre bulletin municipal tout en modifiant son aspect intérieur tient à faire place aux projets communaux et comptes rendus du Conseil.

Trait d'Union vous apportera donc une information supplémentaire en retraçant dans ses pages des sujets précis en voici l'élaboration ou la réalisation.

Le premier article que je vous présente, reprend les grandes lignes de la réunion du Conseil Municipal ainsi que quelques faits marquants.

Equipements Circulation



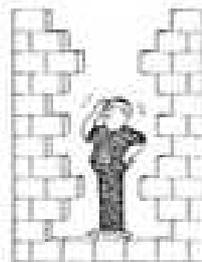
- La réglementation fixant la vitesse maxi à 50 km/heure est en vigueur depuis le 1er décembre 1990. Il n'y aura pas de panneaux de limitation aux différentes entrées de St Piat, le Conseil en a décidé ainsi, après avoir pris connaissance de la circulaire préfectorale.

Le 19 décembre dans un souci d'améliorer la sécurité routière dans l'agglomération, le Maire et M. Sécurité ont examiné avec un représentant de la DDE les carrefours, rue de Dionval - rue Jean-Moulin, rue Robert Poisson - rue J-Moulin, et se sont rendus Avenue de la Gare pour l'amélioration de la circulation des Piétons, rue de la Libération pour étudier le rétrécissement de la chaussée, au Centre aéré de Changé pour l'accès délicat et les modifications à apporter.

Travaux en cours et projets

La Maison Bourgeois :

Cette maison située près de la salle des Fêtes est actuellement en cours de rénovation et d'agrandissement. La 1^{ère} tranche des travaux confiée à l'entreprise de maçonnerie Hubert, comprend la construction d'un garage, d'un local de rangement, et d'un bureau pour la future bibliothèque.



La Mairie

Un projet de réaménagement est à l'étude avec pour objectif :

- 1) de garder la salle actuelle
- 2) d'aménager des bureaux derrière cette salle
- 3) de créer des sanitaires et une rampe d'accès pour handicapés



Ces travaux se feront dans un souci d'améliorer les conditions de travail et d'accueil tout en permettant à l'actuel logement de fonction, de garder son activité.

Finances



Location de la salle des Fêtes.

En été : 1.200 F pour 24 heures
- habitant de la commune : 800,00 F

En hiver : 1.400 F pour 24 heures
- habitant de la commune : 1.000,00 F

Un projet, une étude

A la réunion du Conseil du 30 novembre, M. le Maire expose qu'un projet d'assainissement global concernant St Piat, Mévoisins, Changé, Grogneul, pourra être mis à l'étude par le syndicat des Eaux. Le Conseil prend note - que cette réalisation se ferait en plusieurs phases et que le financement serait assuré par le syndicat des Eaux.

M^{me} Chartier est proposée comme déléguée supplémentaire, elle complètera ainsi l'équipe des représentants de St Piat qui sont MM. Viet - Binet - Teillard.

D'autres sujets, d'autres faits ont eu lieu depuis l'automne ; pour vous en tenir informé, il suffit de lire les comptes-rendus de séances du Conseil Municipal affichés sur les panneaux réservés à cet effet, et publiés dans la Presse Locale.

J.P. Binet.

AU BORD DE L'EURE

chez
Odile et Pascal

CAFE - BAR

37.32.46.03

BOULANGERIE PATISSERIE

Laurent
PROVENDIER

11, rue de la République
28130 Saint-Piat

37.32.30.42

MINOTERIE GOUBET et Cie

MOULIN
DE L'HORME-HALÉ

28130 Saint-Piat

37.32.30.03

Les Vœux des Footballeurs

Les commerçants, artisans et industriels de Saint-Piat se sont réunis dans le mois de décembre pour inaugurer les nouvelles tenues de leur équipe de football autour de leur Présidente, Françoise Simonnet. Les joueurs ont posé avec leurs nouvelles tenues pour la traditionnelle photo.

Madame Simonnet a remercié vivement cette union locale (U.C.L.A.) pour le soutien qu'elle apporte à l'Association Sportive. Dans un bref discours, elle a souligné que l'égoïsme de certains ne doit pas faire oublier que la section Football de l'Amicale est forte de 100 adhérents, dont 70% de jeunes de moins de 13 ans, que la section Tennis compte plus de 30 membres (ils seraient beaucoup plus nombreux s'il y avait des installations).

Le complexe sportif est devenu une nécessité locale et l'emplacement envisagé, idéal.

La section football se compose de trois équipes débutants, 2 poussins, 1 pupilles, 1 minime et 2 seniors.

Comment faire évoluer dans de bonnes conditions toutes ces équipes ? Certains week-end, on s'entasse jusqu'à 40 dans les vestiaires !

En cette nouvelle année, l'ensemble de l'A.S. ST-PIAT se joint à moi pour vous souhaiter bonheur et santé.

Je tiens à remercier tous ceux qui oeuvrent pour la réussite de notre club, joueurs, dirigeants, supporters, commerçants, artisans et industriels.



Nouvelle tenue de l'équipe Seniors



Bien sportivement,
M. Philippe Simonnet, Dirigeant,
entraîneurs, joueurs

A propos du sport

Au travers de la presse sportive départementale, il nous a été agréable de lire qu'aux Championnats d'Académie UNSS de Cross, Stéphane Richefort et Jimmy Mérialéc ont terminé 8^e et 26^e dans leur catégorie.

Bravo à ces jeunes Saint-Piatals qui concourent contre des adversaires venus des six départements de la région Centre.

J.P. Binet

Les Sapeurs - Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers remercient toute la population pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé lors de la présentation des calendriers.

Vos dons vont servir à remettre le camion sur pied.

Je suis fier de constater que nos activités plaisent aux jeunes de Saint-Piat, ceci me permet de citer nos nouvelles recrues MM. DUGUET Claude et BINET Romuald depuis Juillet 1990.

Bilan des Interventions pour l'année 1990 :

- 65 interventions pour nid de guêpes et frelons
- 5 interventions pour enlèvement d'arbre sur voie publique
- 4 interventions pour feu (chalet, camion et broussailles)
- 3 interventions pour accident de la circulation avec CS MAINTENON

1 intervention pour malaise cardiaque
14 interventions lors de la tempête du 3 février
avec ceci, il faut ajouter 115 heures de faucardement de la rivière.

FORMATION

2 Sapeurs-Pompiers vont suivre les cours de Caporal à compter du mois de janvier (MM. TEILLARD et LE NOAN)

Le Caporal Chef HUBERT va suivre les cours de Sergent.

Je souhaite une bonne et heureuse année 1991 à tous les habitants de Saint Piat et ses Hameaux.



Le Chef de Corps
Caporal Chef, Alain HUBERT

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

RÉMY HACHE

7, Place de Vauvilliers
28130 Saint-Piat

37.32.31.32

Garage I.CAEL



mécanique
tôlerie - peinture

28130 CHARTAINVILLIERS

37.32.34.12

Bray Bernard

Peinture - Vitrerie
Revêtements de sols et murs
10, rue de la République
28130 MEYDOISINS

37.32.41.24

Sympa le V.T.T à Saint Piat

Pour notre club, l'année 1990 aura été une bonne année :

- 32 personnes sont venues tester le V.T.T.
- 13 personnes sont licenciées
- 1.660 km ont été parcourus

10 sorties de notre section à l'extérieur :

- 11 Février : St Jean de la Motte - 72
- 25 Mars : Lucé - 28
- 29 Avril : Rambouillet - 78
- 8 Mai : Coudray Montceaux - 78
- 10 Juin : St Piat - 28
- 1^{er} Juillet : Theilly - 41
- 2 Septembre : Champhol - 28
- 16 Septembre : Nogent le Rotrou - 28
- 27 Octobre : Le Mans - 72
- 11 Novembre : Lèves - 28



Organisation de la section :

- 6 Janvier : galette des Rois
- 31 Mars : bal des jeunes
- 20 Mai : stand kermesse St Piat
- 10 Juin : 1ère randonnée de la Vallée de l'Eure
- 22 Juillet : 1ère randonnée femme
- 13 Octobre : bal des jeunes

Les Vététistes profitent de l'occasion qui leur est offerte pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 1991.

- rappel : Tous les dimanches à partir de 9 h des randonnées sont organisées.
- Le club possède 3 vélos mis gracieusement à votre disposition.
- Les licences 90-91 sont disponibles.

Pour tous renseignements
M. Rocher : 37.32.34.39 - après 20 h.



Souvenez-vous du Comité des Fêtes

Lors de sa dernière assemblée générale en 1990 et devant le petit nombre d'assistants, le comité des fêtes, décide de se mettre en sommeil durant une année.

Aujourd'hui, il est temps de repenser à cette Association, à ses motivations, à son but.

Le comité des fêtes, association sans but lucratif, totalement autonome, vise essentiellement à créer des liens entre les habitants de St Piat, à éviter l'isolement réciproque des différentes générations. Cette action s'effectue grâce à des manifestations (rallye automobile, méchoui, bal de la rentrée) dont le bénéfice sert exclusivement à en financer d'autres : après-midi récréative pour le 3^{ème} Age, exposition photos, décorations lumineuses du village lors des fêtes de fin d'année...).

Mais pour fonctionner le comité des fêtes a besoin de vous, de vos bras, de vos idées.

Si vous désirez
que le comité des fêtes revive,
assistez à l'assemblée générale
qui aura lieu :

**le 15/02/1991 à 20 h 30
à la salle des fêtes
de Saint-Piat.**

Son avenir repose sur vous !

La Commission des Fêtes

TABAC - ARTICLES DE PECHE - COUPES
MEDAILLES - TROPHEES

**bar
des sports**

Maison Daniel

34, rue de la République
28130 Saint-Piat

37.32.30.04

WOLFGANG

S.A. TOUTIN

Service après-vente assuré
Tél. 37.29.01.34
28130 MAINTENON

HUBERT ALAIN

MAÇONNERIE - RENOVATION
COUVERTURE

24, rue de la République
28130 - SAINT PIAT

37.32.44.54

Hydrologie à St-Piat

Dans la mémoire des habitants de St-Piat les inondations les plus spectaculaires ont eu lieu en 1930, 1943, 1966, dernièrement en 1978 et 1979.



Déversoir du moulin

Dès juin 1979, après les dernières crues, Monsieur Quantin, Maire de St-Piat, attire l'attention des autorités : Préfet d'Eure-et-Loir, DDE, DDA, DASS insistant sur les causes :

- urbanisation en zones pavillonnaires dans la périphérie chartraine
- encombrement du lit de la rivière (boues, plantes aquatiques, arbres, etc...) freinant l'écoulement des eaux
- évolution des cultures : la disparition de l'élevage entraînant la suppression de plantes sarclées (luzernes, sainfoin, etc...) drainage.
- déboisement abusif en vallée
- création de ballastières atteignant pour certaines les couches aquifères



Crue 1966

- Disparition des moulins sur l'Eure entraînant la disparition de leur activité et par voie de conséquence leur entretien.

Après cette énumération d'ordre général, d'autres aspects sont mis en évidence :

- Impact, du point de vue sanitaire, des inondations sur les fosses septiques -plateaux bactériens, notamment au groupe H.L.M.
- Remblais de façon anarchique autour des constructions pour éviter leur propre inondation, enfermant les eaux de ruissellement ou de crue.
- Développement linéaire de St-Piat sans possibilité de recentrage à cause des marécages (Avenue de la gare).

Cette démarche, poursuivie sans cesse avec l'aide du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Eure et du Syndicat du Cours Moyen de l'Eure a permis d'améliorer l'écoulement des eaux :

- Nettoyage et faucardement régulier de la rivière.
- Aménagement des berges du Chemin Rural numéro 64.
- Réfection des vannages du Moulin de St-Piat.
- Intervention rapide et directe sur ces vannages après information précoce diffusée par la Préfecture. Une convention a été signée entre la commune et le propriétaire du moulin.

Crue 1970



De plus, il faut savoir que la vallée reçoit :

- côté EST, la Jouvence (50 kilomètres de fossés) collecte les eaux de 9 communes en plus de celles de la société des autoroutes, et les drainages de toute la plaine environnante,
- côté OUEST, les eaux du plateau de Chartainvilliers, les eaux d'une urbanisation intense qui se poursuit en amont de Saint-Piat.

J. Chartier


**MAÇONNERIE - PLÂTRERIE
COUVERTURE - CARRELAGE
PIERRE DE TAILLE**
Jean-Claude Le Berre
 13, rue de la République
 28130 CHARTAINVILLIERS
37.32.34.54

**CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE - COUVERTURE**
Raymond TEILLARD
Artisan
 54, rue des Martels
 28130 Saint-Piat
37.32.35.15

S.A. GARAGE DU CHATEAU
Hervé BELCÈIL
 Concessionnaire
RENAULT
MAINTENON
 37.23.00.67
EPERNON
 37.83.41.44



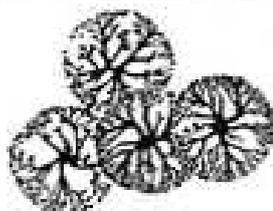
A propos de l'Arborétum

Dans sa séance du 30 novembre 1990, le Conseil est informé d'une pétition concernant les travaux de terrassement sur le terrain qui recevra l'Arborétum. Ces travaux ont été confiés à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt en exécution d'une délibération du Conseil Municipal qui fixe avec précision les objectifs suivants :

- sauvegarder l'environnement et le site -
- Recréer des fossés d'écoulement - reprofiler le ruisseau de la jardinette - planter des arbres et des végétaux dans un but pédagogique.

Pour une large information du projet en cours de réalisation, le Conseil Municipal demande que l'intégralité de la lettre de Monsieur le Maire rappelant les demandes du Conseil Municipal à Monsieur le Directeur de la D.D.A.F. et la réponse de ce dernier soient publiées dans "Trait d'Union". Le Conseil Municipal a décidé la réalisation de ce projet dans sa séance du 24.11.89, le Conseil Régional lui a accordé une subvention de 40 % du montant de l'opération.

J.P. BINET



DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT
DE CHARTRES

CANTON
DE MAINTENON

Commune de SAINT-PIAT

28130 MAINTENON

Téléphone 1371 32 30 20

Le 5 novembre 1990

Le Maire

à Monsieur le Directeur départemental
de l'Agriculture et de la Forêt

à l'intention de M. DODENE
Chargé d'études

OBJET : IMPLANTATION D'UN ARBORETUM
pétition de habitants de Diceval.

J'ai l'honneur de vous communiquer une pétition proposée par Monsieur BOISTIERE aux habitants de la rive droite de l'Eure.

Le Conseil municipal vous a demandé votre concours technique pour l'étude et la réalisation de travaux visant à l'implantation d'un arborétum sur un terrain récemment acquis, avenue de la Gare, par la commune.

En plus de cet aménagement, la demande du Conseil municipal était d'améliorer l'écoulement des eaux dans un secteur sensible, les anciens fossés de ce terrain n'ayant plus été entretenus de longue date l'écoulement des eaux ne se faisait plus que très lentement, notamment après une crue de l'Eure.

Je vous prie de bien vouloir me donner votre avis technique sur les craintes développées dans cette pétition et de me confirmer que l'étude et les travaux sont bien conformes à la demande du Conseil municipal, dans le cadre du respect intégral du règlement du Plan d'occupation des sols.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire:

B. VIET



P.J. - pétition

délibération formulant la demande de Conseil municipal

 CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens en action

Le bon sens près de chez vous
Agence de MAINTENON
4, place Aristide Briand

Permanence St-Piat, tous les vendredis
de 15 h 30 à 16 h 30

Service : DCEAR

Le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt

N° de : FC/PO/17

Monsieur le Maire de St Piat

N° de :

28130 ST PIAT

Dossier n° :

n° : F. DUCHENE

Reçu : 1135

Objet : Réclamation/inondabilité au "Gros Orme" Chartres le 21 Novembre 1990

Monsieur le Maire,

Le règlement de la zone N O de votre P.O.S. précise dans les rappels de l'article 1 que "sont soumis à autorisation :

...
Les affouillements et exhaussements du sol, à la condition que leur superficie soit supérieure à 100 m², et que leur hauteur s'il s'agit d'un exhaussement, ou leur profondeur dans le cas d'un affouillement excède 2 m".

...
C'est une reprise de l'article R 442 - 2 du Code de l'Urbanisme.

Les légères modifications de terrain réalisées ces mois derniers dans le secteur du "Gros Orme" aboutissant avenue de la gare n'ont pas cette ampleur et ne relevaient donc pas d'une autorisation.

Conformément aux articles 640 et 641 du Code Civil sur le libre écoulement des eaux, il a été recommandé aux propriétaires et à la commune souhaitant paysager cet espace de limiter et orienter les mouvements de terrain pour éviter toute entrave aux grandes crues. Au contraire, il a été demandé pour l'intérêt de chacun et l'intérêt collectif de créer des dépressions ou rigoles permettant de mieux vidanger les eaux stagnantes dans cette ancienne prairie à l'issue de chaque période humide.

Pour sa part la commune a créé un exutoire apte à collecter toutes les eaux de surface vers l'ouvrage franchissant l'avenue de la gare.

Seules l'extrême horizontalité de la prairie et l'absence d'écoulement plus en aval n'ont pas permis de créer une vidange plus importante pour évacuer plus rapidement les eaux venant de l'amont (secteur des H.L.M.).

Le règlement et l'esprit du P.O.S. ont donc été intégralement respectés et l'aménagement amorcé par la commune doit contribuer à l'amélioration de la situation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

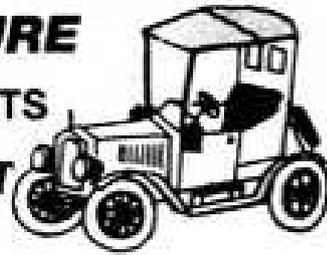
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT.

F. CLOUD

TAXI GENEVIÈVE TEL. 37.32.36.31

**TOUS LES JOURS A TOUTE HEURE
HÔPITAUX - TOUTES DISTANCES - AÉROPORTS**

46, rue de la République. 28130 SAINT-PIAT



**Gaz
de
France**



Gaz Naturel

Il s'agit d'une canalisation à haute pression qui traverse notre commune à travers champs à la hauteur des limites communales de St Piat avec Bailleau sous Gallardon.

Gaz de France rappelle aux habitants des communes traversées que ce gaz qui provient d'Union Soviétique, des Pays-Bas ou de Norvège n'est ni corrosif, ni toxique contrairement à l'ancien « gaz de ville ».

En cas de rupture de canalisation, il se dilue dans l'atmosphère sans inconvénient majeur. Cette fuite émet un sifflement intense. Si l'inflammation se produit, la chaleur dégagée est telle qu'il faut s'éloigner de la torche le plus rapidement possible.

**Les services de Gaz de France
peuvent être alertés au 35.07.78.07
ou au numéro vert 05.07.78.07.**

Informations transmises par Gaz de France.

Arbres

Je pense que ne verrai jamais
Un poème aussi gracieux qu'un arbre ;

Un arbre dont la bouche affamée se presse
Contre la poitrine douce et accueillante de la terre ;

Un arbre qui regarde Dieu tout le jour
Et lève ses bras feuillus pour prier.

Un arbre qui, dans la saison d'été, abrite
Un nid de rouge gorge dans sa chevelure ;

Sur la poitrine duquel en hiver la neige repose
Un arbre dans l'intimité vivante de la pluie.

Poèmes ! Les fous comme moi peuvent les écrire,
Mais Dieu seul peut faire un arbre.

Joyce Kilmer adapté par H. Jacob.



**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
VOLAILLES**

Michel FOUCAULT

50, rue de la République
28130 - Saint-Piat
37.32.30.14

E^{ts} ROY

Chemin n° 15

CHANGÉ

28130 - Saint-Piat
37.23.02.74
37.23.03.83

COCCINELLE

Un libre-service
dans votre village.

Mr et Mme MIHALOV
Place Vauvilliers
28130 Saint-Piat

37.32.37.38

Biographie de Collin d'Harleville

Jean-François Collin-Harleville (dit Collin d'Harleville) est né à Maintenon le 30 mai 1755. M. Martin Collin, son père, d'abord avocat au bailliage de Chartres, s'installe à Maintenon, puis, à Mévoisins, un village situé à trois kilomètres de cette ville.

Collin d'Harleville est né à Maintenon ; son acte de baptême est conservé au registre de la paroisse Saint-Pierre :

« Le 30 may 1755, j'ay baptisé un fils né ce matin et d'Anne Martine Artérier ses père et mère. Le perein qui lui a donné le nom de Jean-François a été sieur Etienne François Godin, bailli, juge civil, criminel et de police de la juridiction de Saint-Pierre, fondation royale, demeurant à Chartres, la mareine Jeanne Fran-

çoise Macé, épouse du sieur René Godin, bourgeois de Chartres ». Suivent les signatures.

Le maréchal de Noailles (le même qui proposera la nuit du 4 août 1789 l'abolition des privilèges) soutient le jeune homme et lui permet d'obtenir une bourse au collège de Lisieux. Collin d'Harleville étudie ensuite le droit à Paris où il fait représenter une de ses pièces de théâtre, L'inconstant, à la Comédie Française. A partir de 1780 et jusqu'en 1792, il se consacre au théâtre et à la poésie. Il écrit la chanson du Gâteau des Rois entre 1792 et 1795. Il meurt le 24 février 1806 à l'âge de 50 ans. L'Empereur Napoléon 1er l'avait nommé membre de la Légion d'Honneur. Ce poète aimable, admirateur de Molière et de La Fontaine, mérite d'être mieux connu.

Le Gâteau des Rois

1

Amour, amitié, poésie,
Puisque vous m'inspirez tous trois,
Il me prend douce fantaisie,
De célébrer ici les Rois.
A nos longs chagrins faisons trêve,
En bonnes gens incognito ;
Comme jadis tirons la fève,
Et fesons huit parts de gâteau.

2

Peu jaloux d'honneurs, de richesses,
Sauvage et caché dans les bois,
Je vois du même air les largesses,
De la République et des Rois.
J'ai pu briguer le trône en rêve,
Bâtir en Espagne un château (24) ;
Mes vœux au seul Roi de la fève,
Demandent une part du gâteau.

3

Il faut qu'entre nous je m'explique,
Nous n'avons changé que de lois ;
Les hommes sont en République
Ce qu'ils étaient du temps des Rois.
L'ambition, brûlante sève,
Circule toujours in petto ;
Cirq, je suppose, ont eu la fève,
Et mille ont leur part du gâteau.

"Il manque la strophe 4".

5

Pour nous, moins intrigants, plus sages,
Et plus heureux aussi, je crois,
Fêtons toujours les vieux usages,
Les bouquets, les patrons, les Rois.
De Melpomène, aimable élève,
Et vous tendres formes d'Erato,
Si nous nous disputons la fève,
Partageons au moins le gâteau.

6

Sans un petit grain de morale,
Les plus gais couplets seraient frivoles ;
Loin de nous malices et farandoles,
Qui perdent République et Rois.
Du vent qui l'apaise ou l'élève,
Sauvons notre frêle bateau ;
De main en main passerons la fève,
Si le bonheur est le gâteau.

Collin d'Harleville.

LE GÂTEAU DES ROIS
de COLLIN D'HARLEVILLE.

Air

Air du Petit hâtelon
(extrait de la
Cité du Caveau).

Chanson consignée à la
Bibliothèque de
Chartres.

Entreprise de Plâtrerie

**TORRES
FERNANDO**

45, rue Robert Poisson
28130 Saint-Piat
37.32.36.36

Sylvia
Coiffure

PARFUMERIE

16, place Sadorge
MAINTENON

37.23.02.02



LES QUATRE VENTS

1, place Vauvilliers 28130 Saint-Piat

37.32.32.53

Spécialités :

Crustacés
Fondues

Diners d'affaires

Noces
Banquets

Ouvert à 11 heures
Fermé lundi soir - Mardi et Mercredi journée

Etat Civil

Naissances hors commune pour 1990

Carnis Jean-Baptiste, Abel, Emile - Chartres - 03 Novembre 1990
 Collin Mickaël, Marc - Chartres - 20 Septembre 1990
 D'Armand de Châteaueux Morgane, Barbara - Chartres - 20 février 1990
 Duquetyois Jérôme, Raymond - Chartres - 08 Novembre 1990
 Leclerc Elodie, Claire, Marina - Chartres - 10 Décembre 1990
 Légère Jérôme, Jean-Pierre - Chartres - 14 Juillet 1990
 Maillet Robin, Maxence - Chartres - 16 Juin 1990
 Mézard François, Robert, Pierre - Chartres - 19 Août 1990
 Pennetier Renaud, Jean - Chartres - 11 Décembre 1990
 Petit Alexandre, Marc-Antoine, Pierre, Gérard - Sévres 78 - 20 février 1990
 Tourneur Harmonie, Colette, Mauricette, Bénédicte - Chartres - 08 Juin 1990
 Sadjan Ludovic, Samuel - Rambouillet 78 - 27 Février 1990

Mariages pour 1990

Beaudron Eric, André, Yves et Alligne Patricia, Mireille - 02 Juin 1990
 Galliot Daniel, Louis et Thierry Florence, Christine - 06 Octobre 1990
 Miriel Thierry, Jean-Louis, Paul et Doré Frédérique, Marie, Brigitte - 15 Sept. 1990
 Poirier Christian, Bernard, Léon et Miliard Sandrine, Michelle - 06 Octobre 1990
 Thieux Stéphane et Martin Sandrine, Thérèse, Armelle - 09 Juin 1990

Décès pour 1990

Mayet Vve Le Bris Maria, Josephine - 21 Décembre 1990

Transcription des décès hors commune pour 1990

Chauveau Colette, Fernande, Louise, Vve Lorilleux - Le Coudray - 30 Mai 1990
 Lecomte Marcel, André, Gilbert - Le Coudray - 10 Décembre 1990
 Lohy Albert, Marcel - Evreux - 28 Décembre 1990
 Mahé Pierre, Joseph, Alfred - Le Coudray - 21 Avril 1990
 Maison Lucienne, Marie, Françoise Vve Morant - Chartres - 20 Février 1990
 Ménétrier Joseph, Alphonse - Chartres - 15 Décembre 1990
 Mortel Marie épouse Chotard - Le Coudray - 10 Octobre 1990
 Pinont Thérèse, Hortense, Charlotte - Le Coudray - 20 Mai 1990



Dates à retenir...



Samedi 2 février - Bal de la Neige - Intersociétés
 Samedi 16 mars - Bal travesti du Club de la Vallée
 Samedi 23 mars - Concours de Tarot
 Dimanche 24 mars - Ronde VTT à Saint-Piat
 Samedi 30 mars - Soirée disco - sapeurs-pompiers
 Dimanche 7 avril - Randonnée pédestre (sortie à Lucé)
 Samedi 13 avril - Soirée V.T.T.
 Samedi 13 dimanche 14 avril - Tournoi de tennis
 Dimanche 26 mai - Kermesse
 Dimanche 2 juin - Tournoi de Foot-ball
 Dimanche 9 juin - Randonnée pédestre (sortie au Thieulin)
 Samedi 22 Dimanche 23 juin - Tournoi de tennis
 Samedi 29 juin - Fête de l'école - et - feu de Saint-Jean
 Samedi 21 septembre - Bal de la rentrée - sapeurs pompiers

Si vous aimez marcher

Une nouvelle section - Marche - est née à l'Amicale.

Elle vous proposera une sortie
 le second dimanche de chaque mois.
 Le rendez-vous est à 9 h
 devant la salle des Fêtes.



DIMINUTIF

Véronique Lecuyer

COIFFURE
 HOMME - DAME 37
 Sur rendez-vous 32
 44, rue de la République 30
 28130 - SAINT-PIAT 11



Ont également participé au financement
 de ce numéro

Denis LEVEILLARD
 Maréchal Ferrant
 Bernard VIET
 Menuiserie - Charpente
 Escaliers - Agencement

Mme HOULLIER Nicole

AU BON ACCUEIL
BAR RESTAURANT
 70, rue de la République
 28130 - Saint-Piat
 37.32.30.77

Mais que s'est-il donc passé...

Depuis maintenant 8 ans, une équipe d'archéologues bénévoles de notre région cherche à comprendre ce qui s'est passé aux dolmens de Changé à Saint-Piat. Dans le cadre d'un programme de recherche de la Direction à l'Archéologie du Ministère des Affaires Culturelles et du CNRS, nous essayons de connaître la construction, l'utilisation, mais aussi le devenir de ces monuments.

Tout d'abord, rappelons que les dolmens étaient de vastes sépultures collectives construites avec des matériaux capables de résister aux années et aux affronts des Hommes. Datées du néolithique moyen, c'est-à-dire de 4.000 à 2.500 ans avant JC, elles sont le témoignage des rites et pratiques funéraires de ces populations. Notre rôle d'archéologue est d'étudier ces vestiges et d'en tirer des informations susceptibles de faire avancer la connaissance des sociétés disparues. Pour cela, et l'archéologie n'est pas une chasse au trésor, tous les indices, même petits et peu spectaculaires sont importants. A Changé de nombreuses questions se posent : pourquoi 4 ou 5 dolmens dans une surface aussi restreinte, pourquoi paraissent-ils détruits, pourquoi trouve-t-on des squelettes d'époque mérovingienne ?

A ce jour, l'environnement du site a été à peu près reconstitué. Les monuments ont été construits sur une

presqu'île de confluence formée entre l'Eure et un ruisseau descendant du plateau. C'est à cet endroit isolé, près de l'eau, que les Néolithiques ont construit les sépultures. Les dolmens sont dressés avec des blocs de grès dont les plus gros pèsent près de 35 tonnes. Dans un des dolmens, fouillé en 1924, une douzaine d'individus ont été dénombrés, déposés entre 2 dallages de plaquettes de calcaire. Nous avons mis en évidence autour de ce dolmen un muret périphérique ceinturant le monument et délimitant ainsi une aire vraisemblablement culturelle. Nos recherches ont également montré que ce monument avait été condamné à la fin de son utilisation. Cette opération, lourde à réaliser, a consisté à mutiler les monuments, de fracturer ou déplacer quelques piliers ou dalle de couverture, et d'enfouir le tout dans un dôme de ballast. Le tumulus ainsi créé isolait donc de façon définitive le monde des morts de celui des vivants. Un pavage de gros moellons de silex a été disposé autour de ce tumulus, recouvrant également un fossé circulaire rempli de charbon de bois, charbon dont l'analyse par le Carbone 14 nous a fourni une datation centrée sur 3630 ans avant JC. Enfin un immense voile de petits silex concassés recouvre le tout, et selon nos premières observations relierait les autres dolmens entre eux. La phase funéraire des lieux se transforme, nous avons plutôt affaire maintenant à un ensemble culturel : c'est un monument aux morts.



L'équipe de fouille en train de dégager le pavage de blocs de silex autour du dolmen.

Ann' Charme Esthétique

INSTITUT - PARFUMERIE (Grandes marques)

SOINS DU VISAGE ET DU CORPS

Ouvert sans interruption du Mardi au Samedi inclus, de 9 heures à 19 heures 30
Dimanche matin, de 10 h à 12 heures 15 - PARKING ASSURÉ

- Soins du visage par aromathérapie
- Soins du corps : amincissants et raffermissants par ionophorèse et sudation
- Epilations
- U.V. Haute-Pression
- Teinture des cils - Décoloration duvet
- Manucurie
- Maquillage (Jour, soir, artistique, mariage)
- Ongle prothésiste

25, rue Bourgeoise - 28230 EPERNON - Tél. 37.83.57.28

Mais que s'est-il donc passé... (suite)

Le site est alors abandonné (ou respecté) par les habitants des environs. Mais à l'époque mérovingienne (500 ans après JC.), changement de coutumes, les lieux sont à nouveau utilisés comme cimetière.

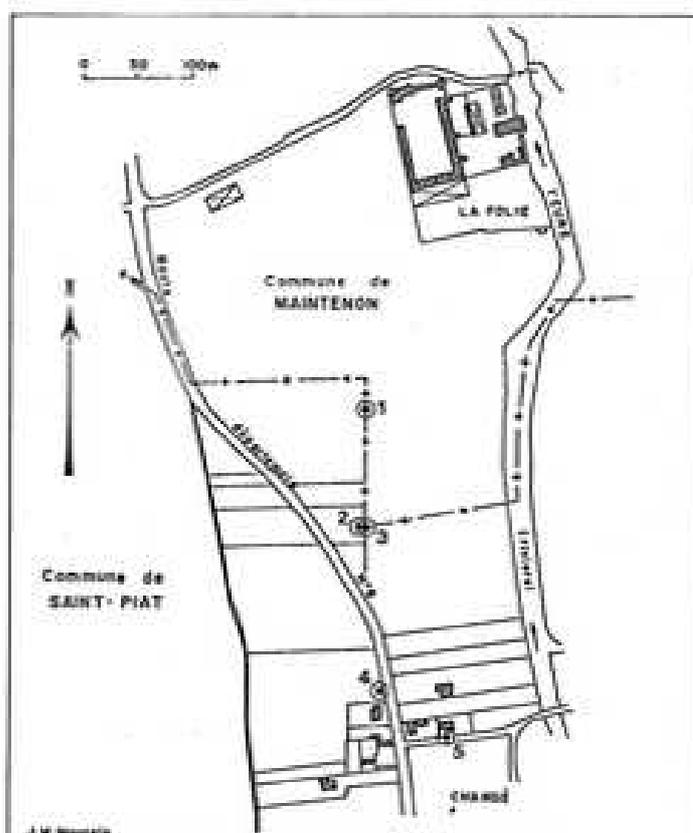
Nous avons retrouvé une véritable nécropole installée autour des dolmens. Déjà une soixantaine de sépultures individuelles ont été dégagées, essentiellement des enfants ou des adolescents. C'est un bon exemple de continuité funéraire au fil des siècles sur un même site.

Le travail de notre équipe n'est pas terminé, bien au contraire. Chaque réponse apporte une multitude de questions supplémentaires. Bien que très spécialisé, nous ouvrons largement le chantier aux nombreux visiteurs, aux écoles. Nous espérons que le projet de circuit pédestre englobant les dolmens et le Camp de

César aboutisse rapidement afin de mettre en valeur ce Patrimoine archéologique. Plusieurs années de recherches seront encore nécessaires pour comprendre les témoignages que nous ont laissés les premiers habitants de Saint-Piat.

Dominique Jagu
15-01-1991

Nous avons rédigé en collaboration avec J-L Renaud de Saint-Piat un article de présentation et de synthèse édité dans la première publication du Comité Archéologique d'Eure-et-Loir. Cet ouvrage de plus de 100 pages, et qui fait le bilan de 15 années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir, est en vente chez les auteurs.



- 1 - Le But de Gargantua
- 2 - Le Dolmen PETIT
- 3 - Le Dolmen du BERCEAU
- 4 - Le Dolmen de la GRENOUILLE
- 5 - L'Allée des MARTYRS



Carte postale représentant le Dolmen du BERCEAU.
Le Dolmen PETIT, découvert en 1924, se situe sous le chemin, à gauche du Dolmen du BERCEAU.



MAY SA

NOGENT - LE - PHAYE
BP 237 - 28004 CHARTRES
TÉLEX OCI EL 760830 CODE DR
TÉL. 37.31.61.60 LG

TRAVAUX PUBLICS

ROUTES CANALISATIONS CARRIERES
VILLES ET COMMUNES
IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES
LOTISSEMENT - CONCEPTION ET RÉALISATION
TRAVAUX PARTICULIERS - TENNIS